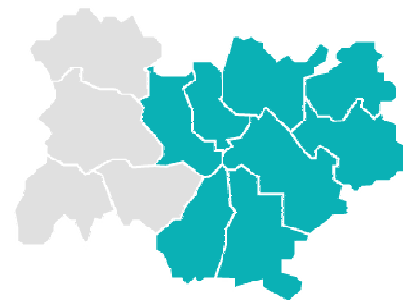


DIAGNOSTIC ANNUEL

Bilan de la qualité de l'air 2015

RÉGION RHÔNE-ALPES

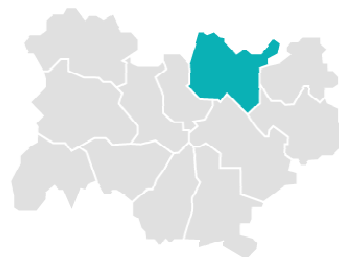


L'OBSERVATOIRE DE L'AIR
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mise à jour : décembre 2016

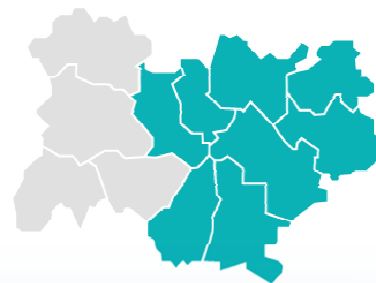
RAPPORT ANNUEL 2015

Quel air fait-il en Rhône-Alpes ?



- Préambule
- Grandes tendances
- Situation vis-à-vis de la réglementation
- Exposition des territoires et des populations
- Episodes de pollution
- Sources de pollution

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?



PRÉAMBULE

L'OBSERVATOIRE DE L'AIR
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



➤ La qualité de l'air : un enjeu majeur de santé publique

- **Dans l'Union européenne**, près de 430 000 décès prématurés par an sont dus à la pollution de l'air selon l'Agence européenne pour l'Environnement⁽¹⁾.
Les principaux polluants ayant une incidence sur la santé humaine sont les particules [PM], l'ozone [O₃] et le dioxyde d'azote [NO₂].
- **En France**, on estime qu'en 2005, 42 000 décès par an étaient liés à une exposition régulière à la pollution de l'air.



(2)

- **Près de 5 à 7 mois d'espérance de vie pourraient être gagnés** pour les résidents des grandes agglomérations françaises si les niveaux moyens de pollution pour les particules les plus fines (PM_{2,5}) étaient ramenés aux seuils recommandés par l'OMS.
- **Habiter à proximité du trafic routier augmenterait de 15 à 30 %** les nouveaux cas d'asthme chez l'enfant, ainsi que les pathologies chroniques respiratoires et cardiovasculaires fréquentes chez les adultes âgés de 65 ans et plus.

(1) Air quality in Europe, Rapport, Agence Européenne pour l'Environnement, 2015

(2) Projet APHEKOM, InVS, septembre 2012

➤ La qualité de l'air : un enjeu réglementaire

La France est l'un des 17 États membres à faire l'objet d'un contentieux avec l'Union européenne.

- Le 29 avril 2015, la Commission européenne a adressé à la France un avis motivé pour non-respect des valeurs limites des particules fines dans 11 territoires dont 4 en Rhône-Alpes incluant Lyon, Grenoble, la vallée de l'Arve et la zone rurale Rhône-Alpes.
- Le 19 juin 2015, la France a également reçu une mise en demeure de la Commission européenne pour dépassement des valeurs réglementaires sur le NO₂ dans plusieurs zones dont Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et certains axes routiers dans la zone urbaine régionale de Rhône-Alpes.



La France s'expose à une amende d'au moins **100 M€ la première année (possiblement dès 2016)** et **85 M€ les années suivantes.**





La qualité de l'air : Un enjeu d'attractivité du territoire

- Les mécanismes à l'origine de la pollution de l'air sont aujourd'hui bien connus, les impacts sont avérés et chiffrés : les outils d'aide à la décision mis en place dans les dernières années permettent d'avancer utilement dans l'action aux différents niveaux territoriaux.
- Ainsi, l'appel à projets «**Villes respirables en 5 ans**» a été lancé au mois de juin 2015. 20 villes françaises s'engagent dont Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annemasse, Faucigny-Glières-Bonneville.

Un enjeu de communication et d'invitation au changement de comportement

- Pour la troisième année consécutive, la pollution de l'air s'impose comme la principale préoccupation environnementale des Français (42%). De même, 83 % des Rhônealpins se déclarent inquiets de la qualité de l'air qu'ils respirent.
- Afin de sensibiliser les rhônealpins aux incidences de certaines pratiques, qui paraissent anodines, pour la qualité de l'air, Air Rhône-Alpes a réalisé en 2013 et 2014 une campagne de communication ludique et interactive : « De l'air dans vos idées reçues »
<http://delair.air-rhonealpes.fr>

Air Rhône-Alpes a l'ambition d'aller plus loin que l'information et la sensibilisation. L'observatoire régional entend devenir un facilitateur, favorisant la transition entre la prise de conscience et le passage à l'action.

➤ Les outils de l'observatoire de la qualité de l'air

Fixe (référence)
stations de mesure
permanentes
24h/24, 7j/7



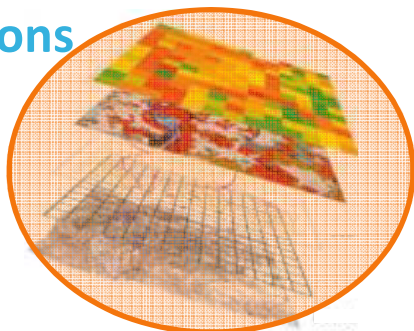
Réseau métrologique de surveillance



Mobile
Laboratoires mobiles
Campagnes de
mesures

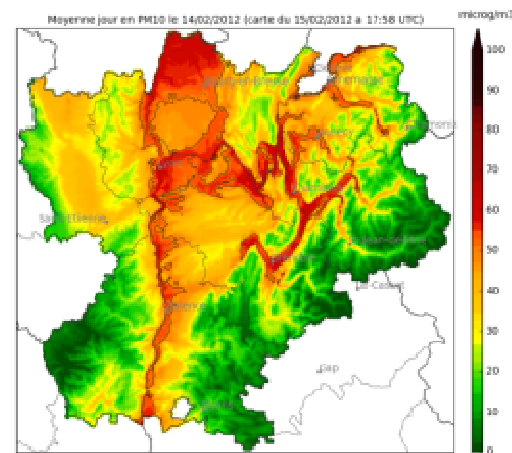


**Cadastre
des émissions**



**Calculs et
cartographies**

**Modélisation des
concentrations**



➤ Le contexte général du territoire

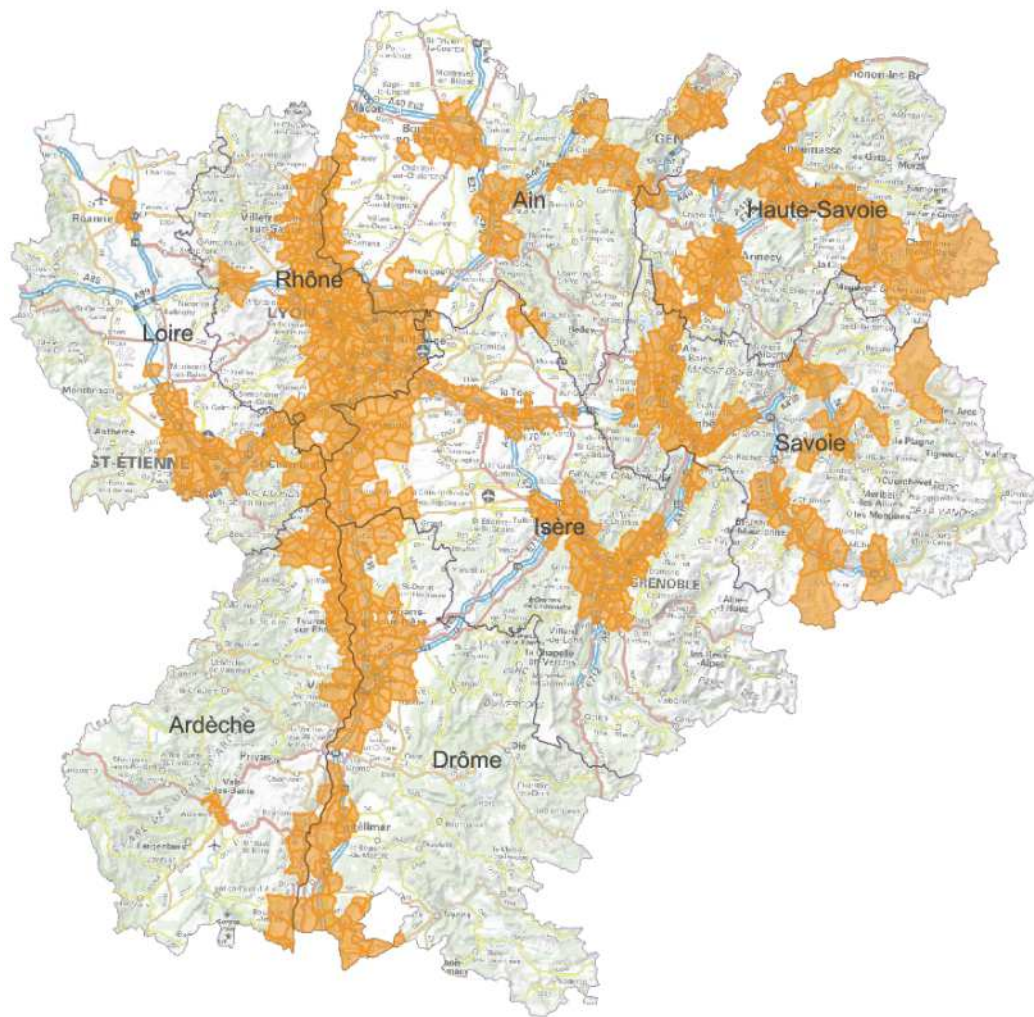
- 2^{ème} région métropolitaine par sa population et sa superficie, Rhône-Alpes est une région fortement émettrice de polluants atmosphériques
- Elle accueille à la fois des grandes agglomérations comme Lyon, Grenoble et St-Etienne, mais aussi un certain nombre d'agglomérations moyennes : Valence, Chambéry, Annecy, Annemasse, Bourg-en-Bresse.
Ces unités urbaines rassemblent population et activités : les problématiques de qualité de l'air telles que le chauffage, le transport, voire l'industrie dans certains territoires, peuvent s'ajouter
- Certaines zones rurales, en particulier au Sud de la Région, ont des caractéristiques météorologiques favorisant les pollutions photochimiques en été, en particulier l'ozone
- D'autres territoires ont une topographie qui concentre les activités tout en ne favorisant pas la dispersion des polluants et, notamment dans les vallées alpines : au contraire, l'accumulation de composés peut être très rapide de telle sorte que les concentrations sont équivalentes voire supérieures aux grandes agglomérations

➤ Des secteurs plus sensibles que d'autres

Zones sensibles : zones où les actions en faveur de la qualité de l'air doivent être jugées préférables à des actions portant sur le climat en cas d'effets antagonistes

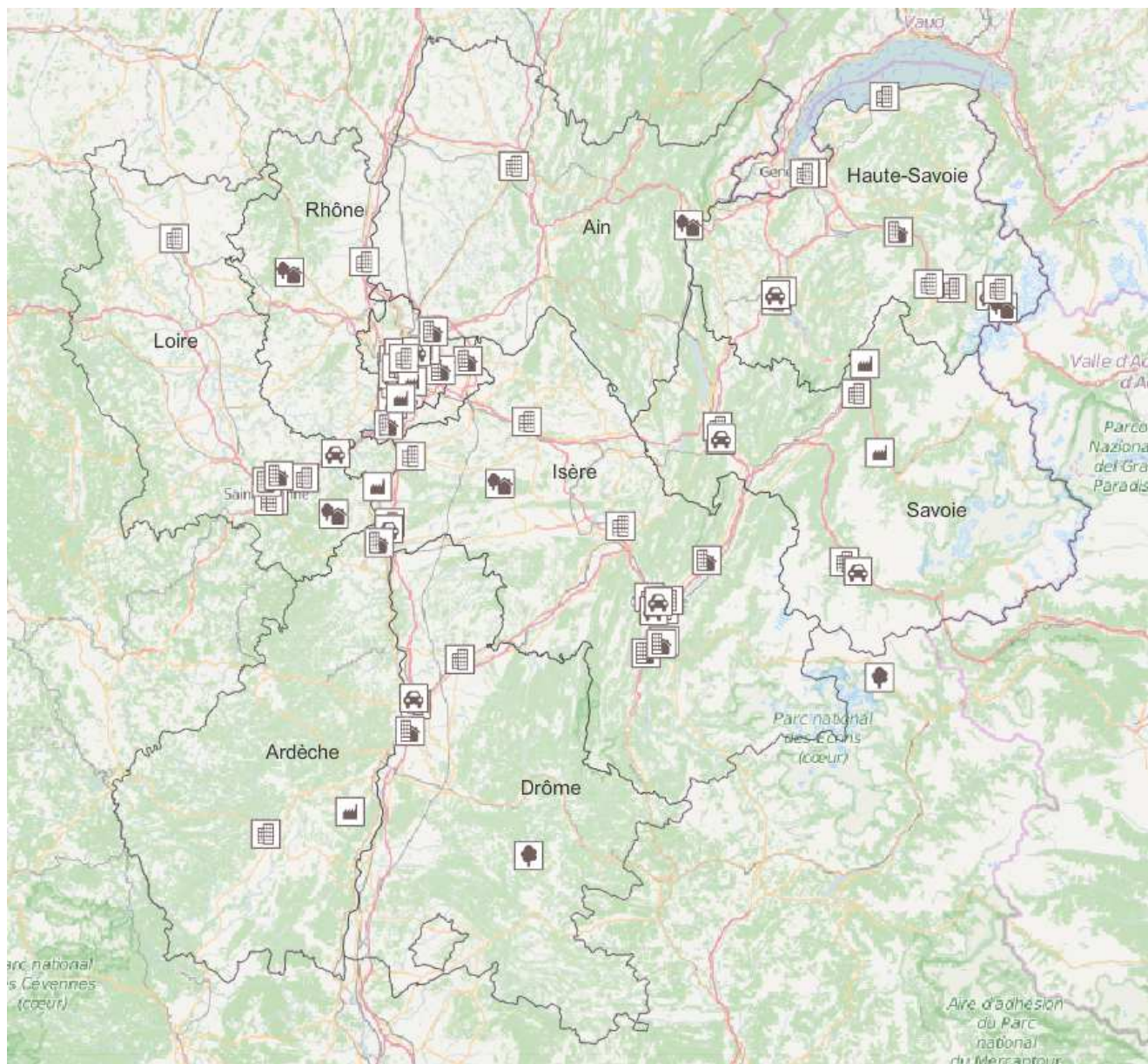
740 communes (soit plus de 4 300 000 hab.) sont situées en "zone sensible" pour la qualité de l'air en Rhône-Alpes

➤ Les **plans d'actions** qui concernent ces territoires doivent donc comprendre **un volet "air"** pour s'assurer que les actions retenues ne dégradent pas la qualité de l'air, en particulier en cas d'antagonisme "climat-air"



➤ Détails sur le réseau métrologique

**72 stations fixes
implantées
en Rhône-Alpes
en 2015**



Détails sur le réseau métrologique

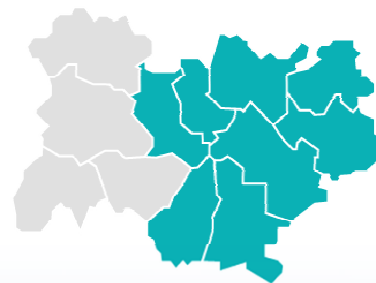
➤ **Derniers mouvement / travaux :**

- Déplacement de la station trafic de « Lyon Périphérique »
- Création de la station trafic « Lyon trafic Jaurès » en remplacement de « Garibaldi » fermé en 2013
- Création de la station « Chambéry Trafic »
- Arrêt de la station péri-urbaine de « Coubertin » > ouverture de la station trafic « Saint-Etienne boulevard urbain »
- Arrêt de la station urbaine Lyon 8^{ème}
- Création de la station « Annemasse trafic »
- Implantation de 2 sites temporaires pour la surveillance du mercure sur la commune de Jarrie (38)
- Arrêt temporaire 2015-2016 de la station de Gaillard (travaux sur la ligne ferroviaire franco-suisse)

➤ **Perspectives :**

- 6 Stations annuelles 2016 : Annonay (07), Aigueblanche (73), Albertville/Grignon (73), Magland (74), Sallanche (74), et Marnaz (74).

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?



GRANDES TENDANCES

> La qualité de l'air aujourd'hui est-elle meilleure qu'avant ?

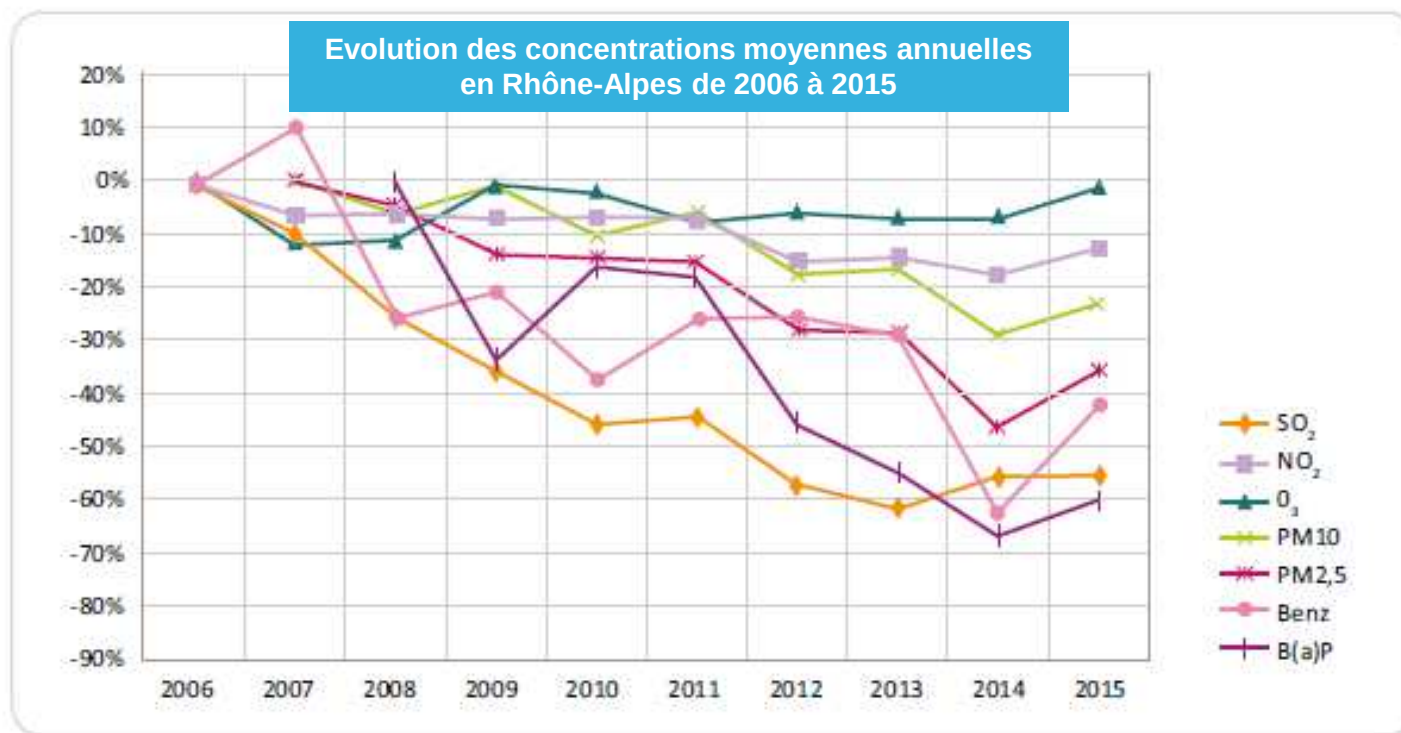
Oui mais ...

- Avec le recul de plusieurs années, l'évolution montre une baisse des concentrations de polluants atmosphériques, plus marquée pour certains composés
- Les résultats de 2015 sont plus forts que 2014 et confirment les conditions météorologiques particulièrement favorables à la dispersion des polluants en 2014.
- Cependant, des disparités existent, en fonction des territoires ou des composés surveillés.

... une année 2015 avec des niveaux en hausse

- Avec des niveaux en 2015 qui se retrouvent équivalents à ceux de 2011-12, voire même à ceux de 2006, le **dioxyde d'azote** et l'**ozone** sont les deux composés les plus problématiques : les dépassements réglementaires en proximité trafic sont constants d'une année sur l'autre en ce qui concerne le dioxyde d'azote, et pour l'ozone, le bel été 2015 a été favorable à sa formation, engendrant des dépassements réglementaires importants.
- Même si les concentrations de **particules** (PM10 et PM2.5) en 2015 remontent par rapport à 2014 (année particulière) elles restent inférieures à celles de 2013 et des années précédentes. Toutefois, des dépassements réglementaires en PM10 sont réapparus dans l'agglomération lyonnaise en proximité des grandes voies de circulation et viennent s'ajouter à ceux récurrents de la vallée de l'Arve.
- Les niveaux en **benzo(a)pyrène** en 2015 sont aussi légèrement supérieurs à ceux de 2014 tout en restant inférieurs à ceux des années antérieures. Le site de la vallée de l'Arve reste en dépassement réglementaire.
- Pour le **benzène**, dont les concentrations sont très faibles, la légère variation positive en 2015 à l'instar des autres polluants se traduit par un pourcentage notable dont il faut minimiser l'importance.
- Seul le **dioxyde de soufre** garde des niveaux stables par rapport à l'an dernier, mais toujours très faibles.

➤ Comment évolue la pollution sur ces 10 dernières années ?

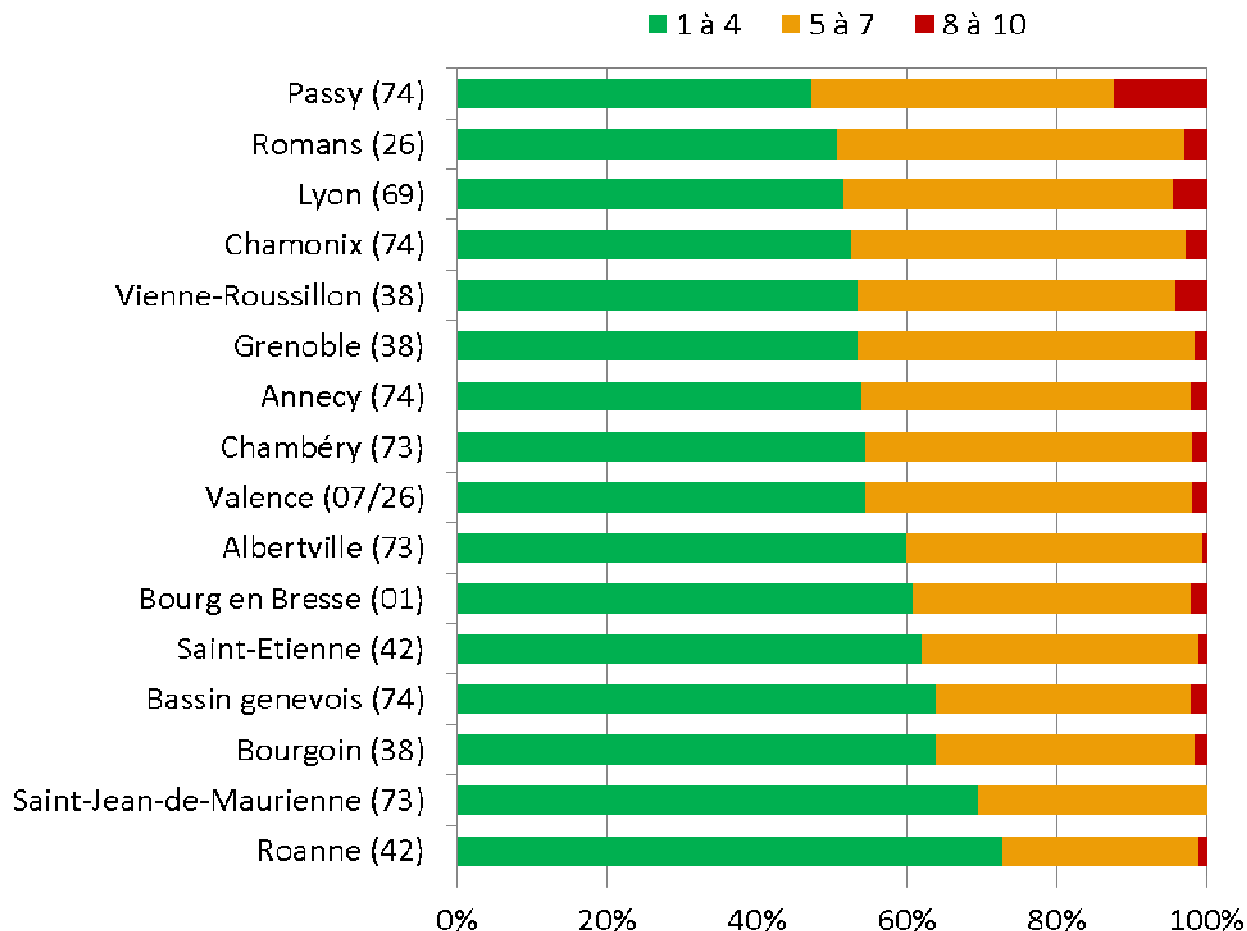


NB : Tendancé évaluée avec les résultats (moyennes annuelles) des sites de mesures permanents, en % par rapport à 2006 (par rapport à 2007 pour les PM10 et PM2,5 et par rapport à 2008 pour le B(a)P).

- **En amélioration très sensible et continue : dioxyde de soufre, benzène et B(a)P** Renforcement normes, diminution soufre dans combustibles, substitution fuel par gaz, efficacité pots catalytiques, renouvellement parc véhicules routiers,...
- **En amélioration moins marquée, mais tout de même significative depuis 2006 : particules (PM10 et PM2,5) :** renouvellement parc véhicules routiers (dont filtres à particules).
- **Amélioration très modérée : dioxyde d'azote (NO₂) :** renouvellement progressif du parc automobile, mais compensée en partie par l'augmentation des distances parcourues
- **Stable : Ozone (O₃)**

➤ Des indices de qualité de l'air plutôt mitigés

Répartition des indices de qualité de l'air (ATMO/IQA) - Année 2015

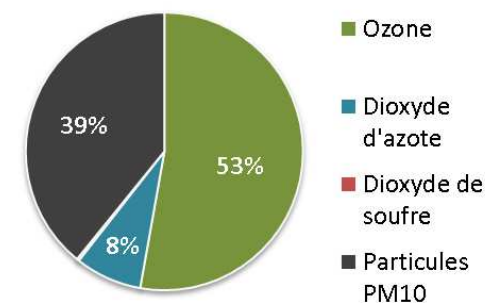


➤ Indice de qualité de l'air **bon à très bon de 47% à 73% du temps** selon les agglomérations.

➤ **Territoire le plus touché : Basse vallée de l'Arve - Passy**, avec 45 jours de qualité de l'air qualifiée de "mauvaise".

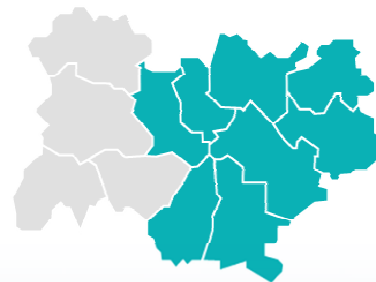
Polluants à l'origine des indices en 2015

Région Rhône-Alpes



NB : les indices donnent chaque jour une information synthétique sur la qualité de l'air, sur la base d'une échelle de 1 (très bonne) à 10 (très mauvaise). Ils sont calculés à partir des mesures des sites de fond, a minima dans toutes les agglo. de plus de 100 000 habitants.

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?



SITUATION VIS-À-VIS DE LA RÉGLEMENTATION

> Bilan réglementaire synthétique 2015

Composés réglementés	Valeurs réglementaires	Agglomération de LYON	Agglomération de GRENOBLE	Agglomération de ST-ETIENNE	Autres zones urbaines de la région	Autres territoires de la région
NO2	Valeur Limite (année)	Proximité trafic	Proximité trafic	Proximité trafic	Proximité trafic	
PM10	Valeur Limite (jour)	Proximité trafic			Vallée de l'Arve	
PM2,5	Valeur Limite (année)					
O ₃	Valeur Cible (jour / santé)	Zone péri-urbaine	Zones urbaine, et péri-urbaine et rurale	Zones péri-urbaine et rurale	Zones urbaine et péri-urbaine	Zone rurale
O ₃	Valeur Cible (année/végétation)	Zone péri-urbaine	Zone péri-urbaine	Zone péri-urbaine	Zone péri-urbaine	Zone rurale
BaP	Valeur Cible (année)				Vallée de l'Arve	
SO ₂	Valeur Limite (année+jour)					
CO	Valeur Limite (année)					
C ₆ H ₆	Valeur Limite (année)					
ML (As-Cd-Ni-Pb)	Valeur Cible (année)					

(état réglementaire pour le rapportage européen sans prise en compte de la modélisation)

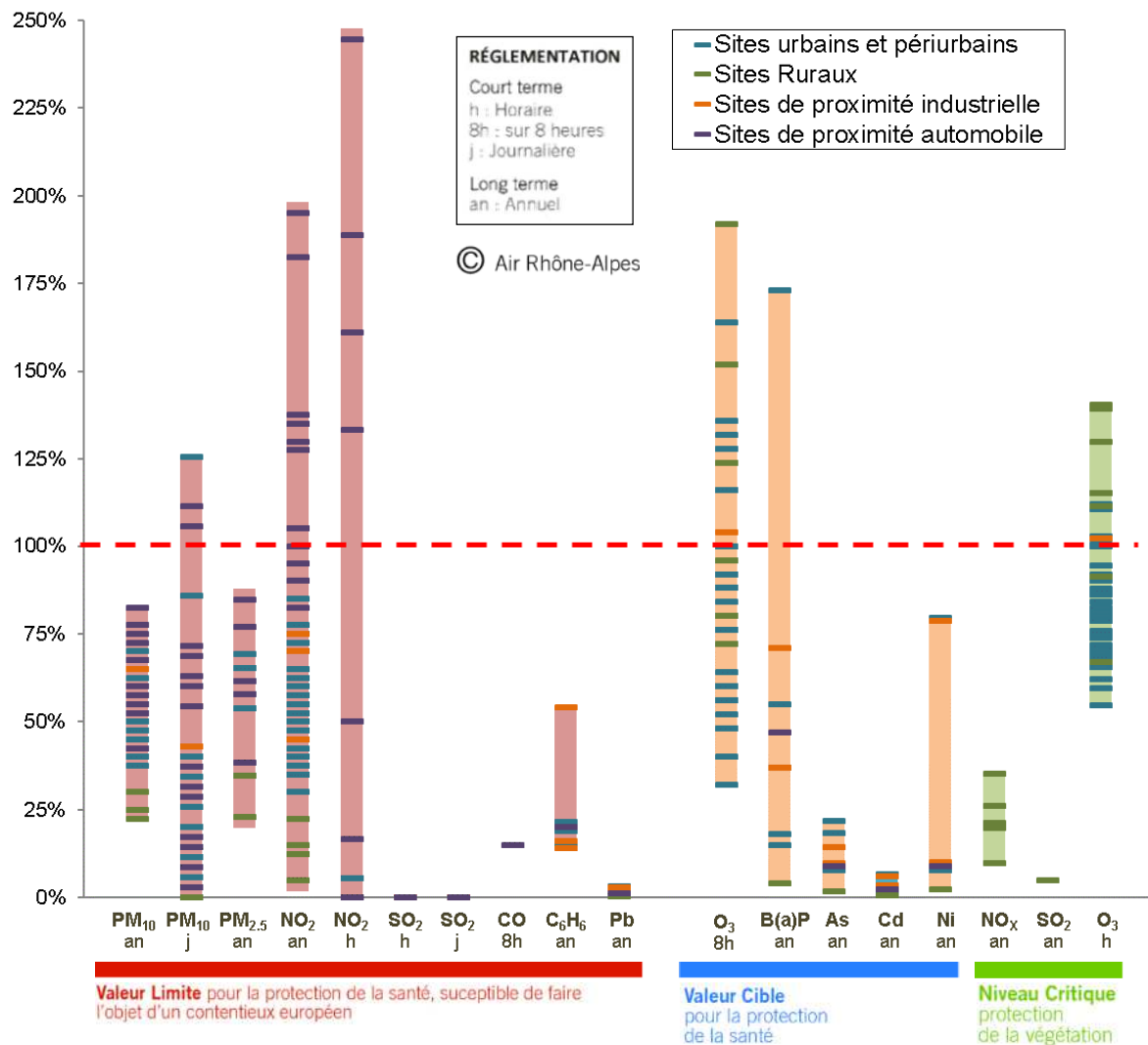
Les normes ne sont toujours pas respectées pour plusieurs polluants :

- **Dioxyde d'azote** : la bordure des grands axes de circulation est toujours affectée. Pas d'évolution favorable ces dernières années et enjeux réglementaire reste fort (contentieux européen)
- **PM10** : la bordure des grands axes routier de l'agglomération de Lyon et la vallée de l'Arve connaissent encore des dépassements réglementaires en 2015
- **Ozone** : dépassements des valeurs cibles pour la protection de la santé et de la végétation, principalement en zones rurales ou périurbaines, le Sud de la région reste le plus touché
- **B(a)P** : La vallée de l'Arve connaît encore des dépassements
- **Métaux lourds (Arsenic)** : Contrairement à 2014, la réglementation concernant l'Arsenic est de nouveau respectée sur le territoire

➤ Résultats détaillés pour l'ensemble des stations de mesure

"Profil air" de RHONE-ALPES en 2015

Pourcentage vis à vis du seuil réglementaire

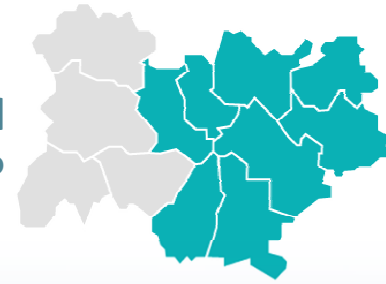


- Le **dioxyde d'azote (NO₂)** restes en dépassement réglementaire en proximité automobile
- L'**ozone (O₃)** est principalement problématique dans les zones rurales (altitude et Sud région) et périurbaines
- En zone urbaine, les **particules PM10 et le benzo(a)pyrène (B(a)P)** sont toujours en dépassement uniquement dans la **vallée de l'Arve**

Comment lire ce graphique ?

- Chaque petit trait horizontal = résultat d'un site de mesure
- Ligne horizontale rouge = norme à respecter
- Barre verticale = amplitude des concentrations dans le département

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?

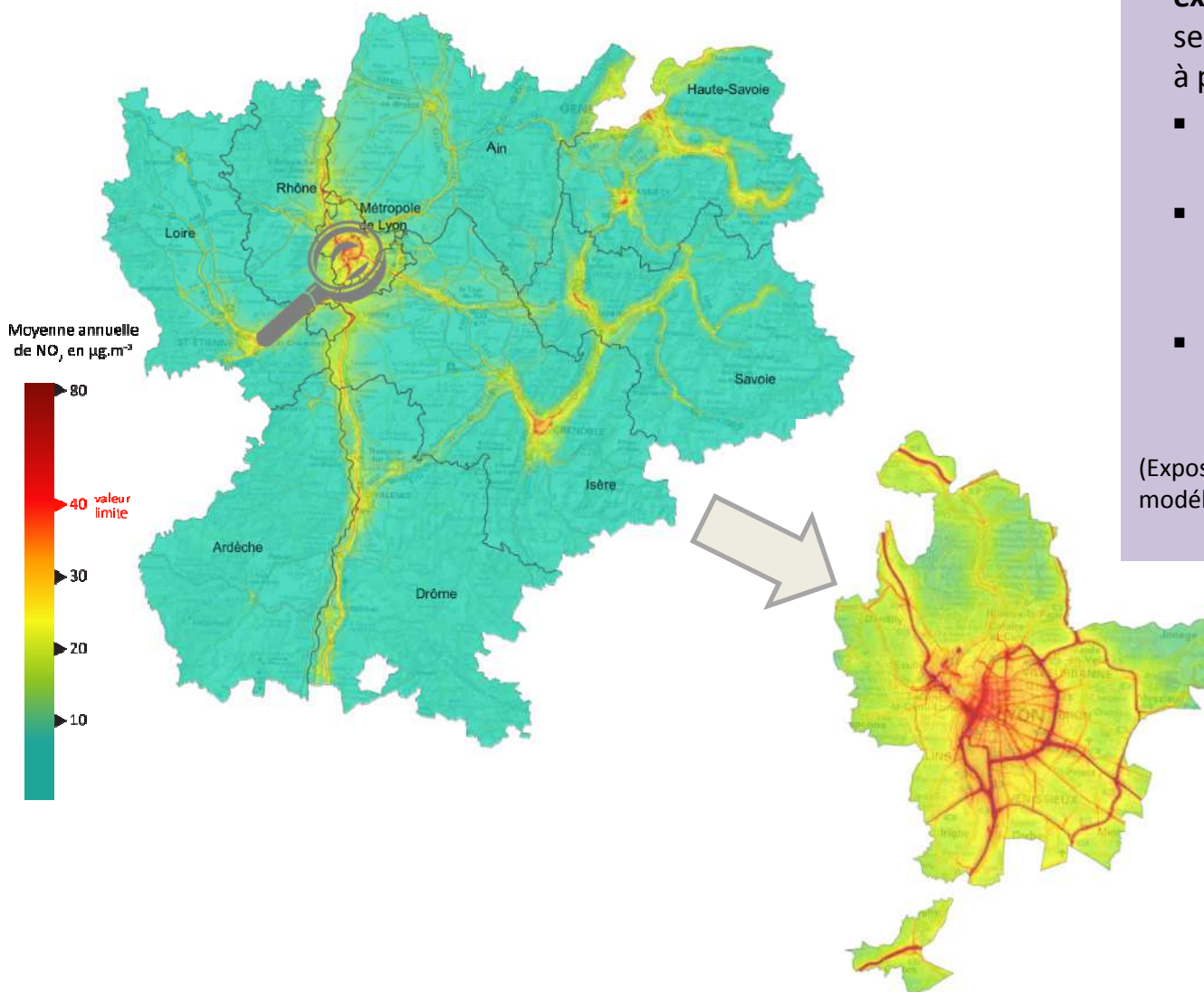


EXPOSITION DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS



➤ Le dioxyde d'azote, traceur de pollution automobile

NO₂ - Moyenne annuelle 2015



➤ Environ **120 000 rhônalpins** sont **exposés** à des valeurs supérieures au seuil réglementaire, essentiellement à proximité des axes routiers :

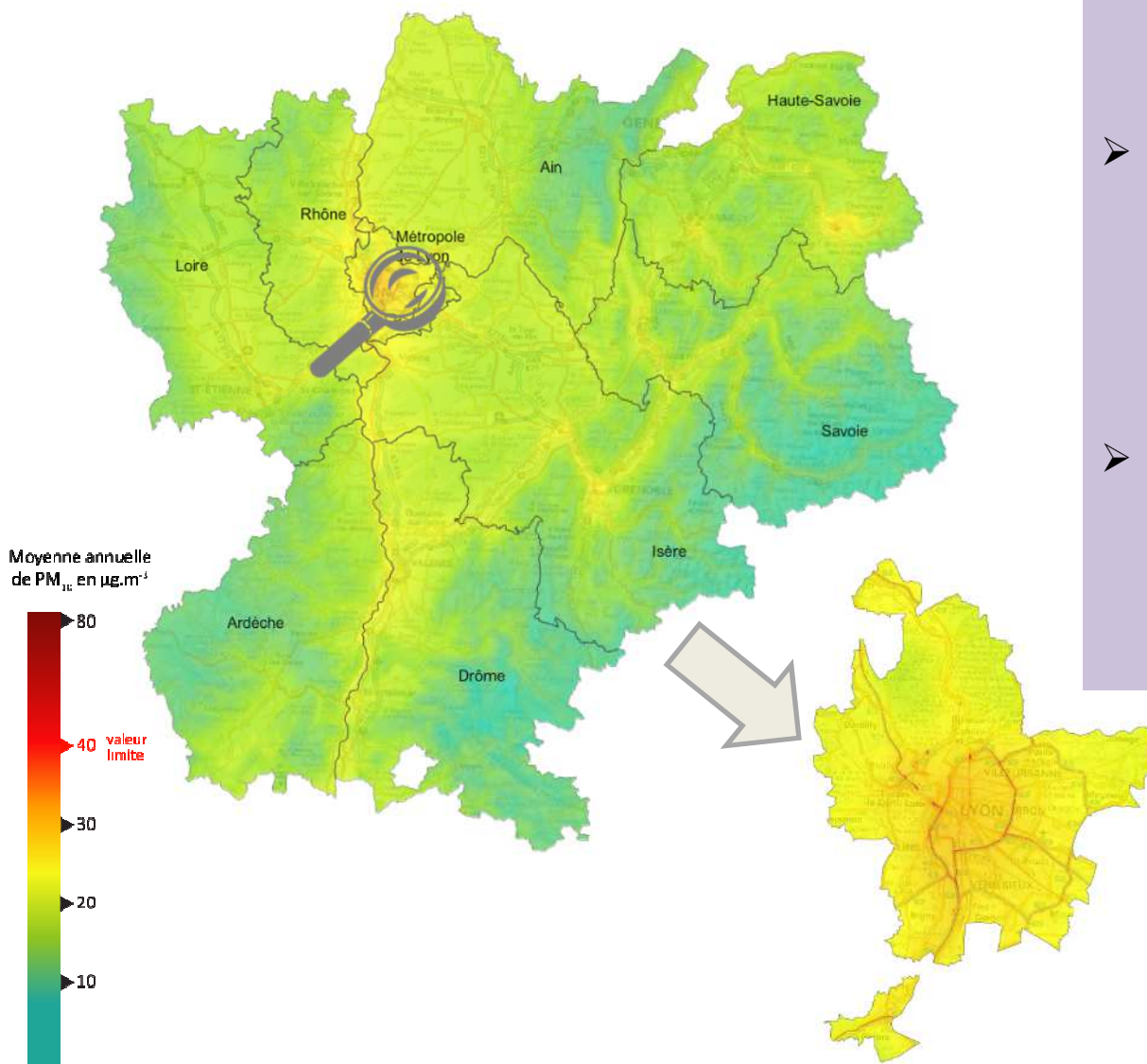
- 92 000 dans l'agglomération lyonnaise
- Respectivement 9000 et 5000 dans l'agglomération de Grenoble et d'Annecy
- Environ 1 à 2 milliers dans les zones suivantes : Chambéry, Annemasse, St-Etienne, Valence

(Exposition de la population estimée à partir de la modélisation)



➤ Les particules PM₁₀, préoccupantes durant l'hiver

PM₁₀ - Moyenne annuelle 2015

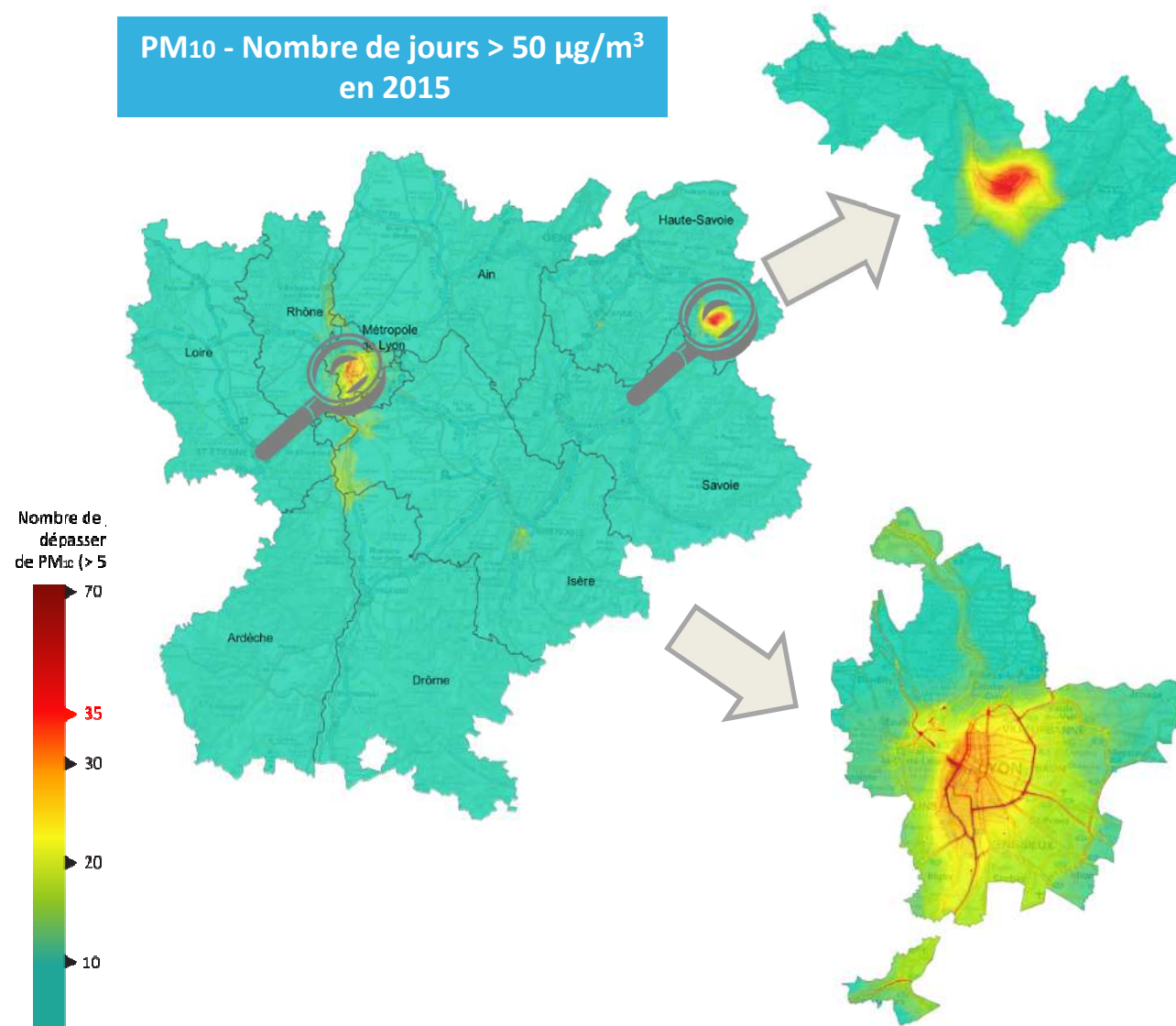


- La **valeur limite annuelle** est **respectée** sur l'ensemble du territoire
($40 \mu\text{g.m}^{-3}$ en moy. an)
- La modélisation montre **quelques dépassements de cette valeur réglementaire** mais limités à la **proximité des grands axes de circulation à Lyon** et à environ une centaine de personnes exposées
- Toutefois, **plus d'1 habitant sur 2** (58%) reste exposé en 2015 à des valeurs supérieures au **seuil recommandé par l'OMS**
($20 \mu\text{g.m}^{-3}$ en moy. an)



➤ Les particules PM₁₀, préoccupantes durant l'hiver

PM₁₀ - Nombre de jours > 50 µg/m³
en 2015

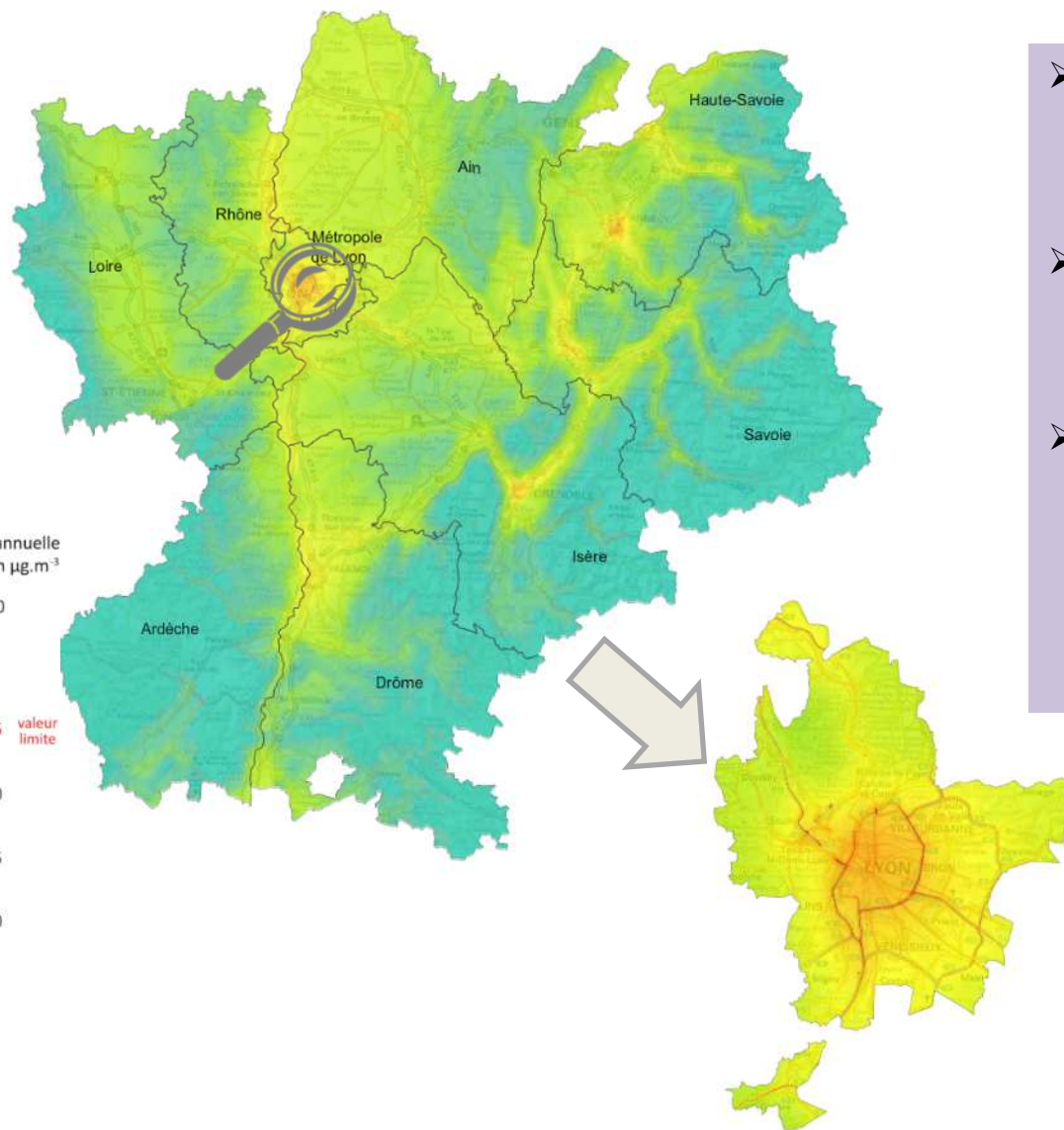


- Cette année, **2 dépassements de la valeur limite journalière** constatés en **proximité routière (agglomération de Lyon)**
- Cette **valeur limite journalière est aussi franchie** dans la **vallée de l'Arve**
- La modélisation montre que la **valeur limite journalière est franchie dans Lyon intra-muros, et aux abords des grands axes (A7 et Bd Périphérique)**
- Environ **7000 rhodaniens** ont été **exposés** à un franchissement de cette valeur réglementaire.
- Environ **5000 haut-savoyards** ont été potentiellement **exposés** à un franchissement de cette valeur réglementaire



➤ Les particules PM_{2,5} : polluant nouvellement cartographié

PM_{2,5} - Moyenne annuelle 2015



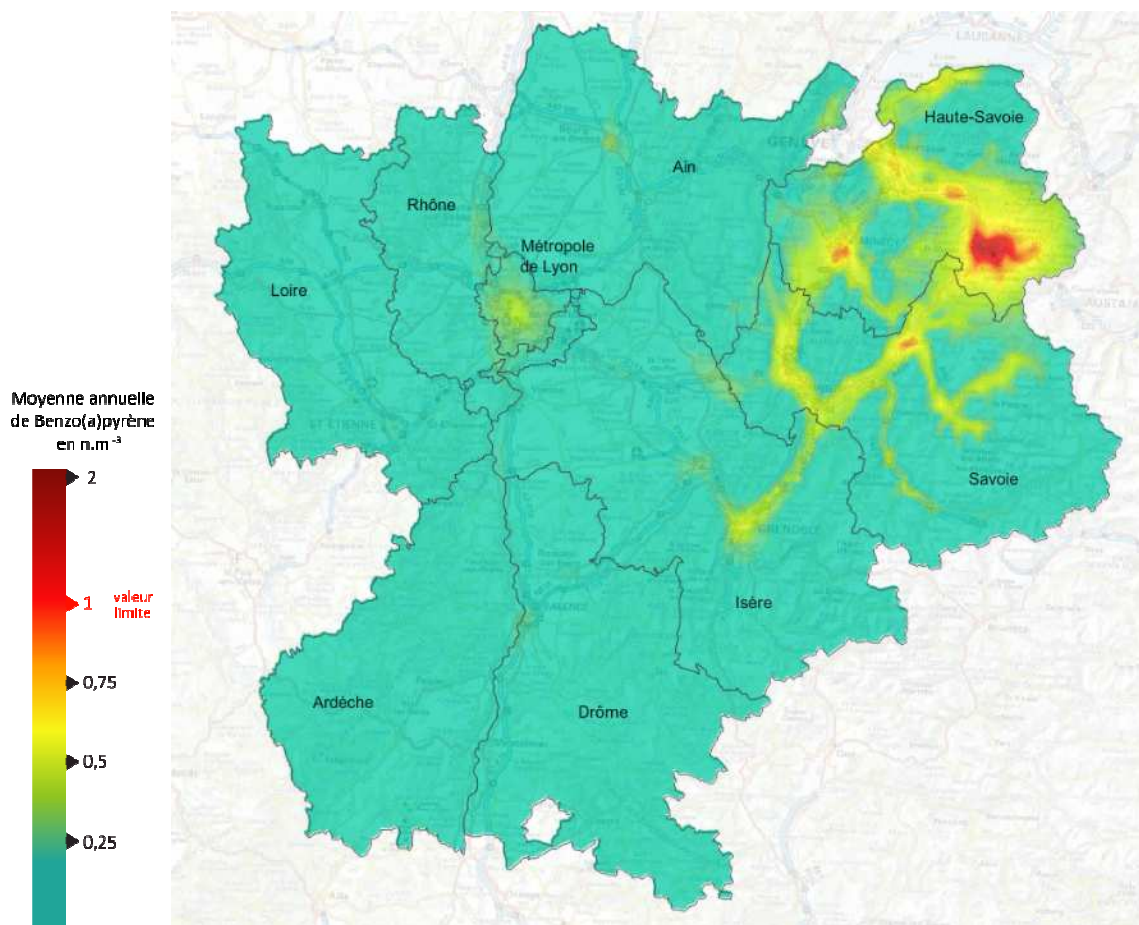
- La **valeur limite annuelle est respectée** sur l'ensemble du territoire sauf en bordure des grandes voies de l'agglomération lyonnaise.
- **quelques centaines** de rhodaniens exposés à des valeurs supérieures **au seuil réglementaire** ($25 \mu\text{g.m}^{-3}$ en moy. an)
- **Mais les ¾ de la population** sont exposés à des valeurs supérieures **au seuil recommandé par l'OMS** ($10 \mu\text{g.m}^{-3}$ en moy. an)





Le Benzo(a)Pyrène, polluant nouvellement cartographié

NO₂ - Moyenne annuelle 2015

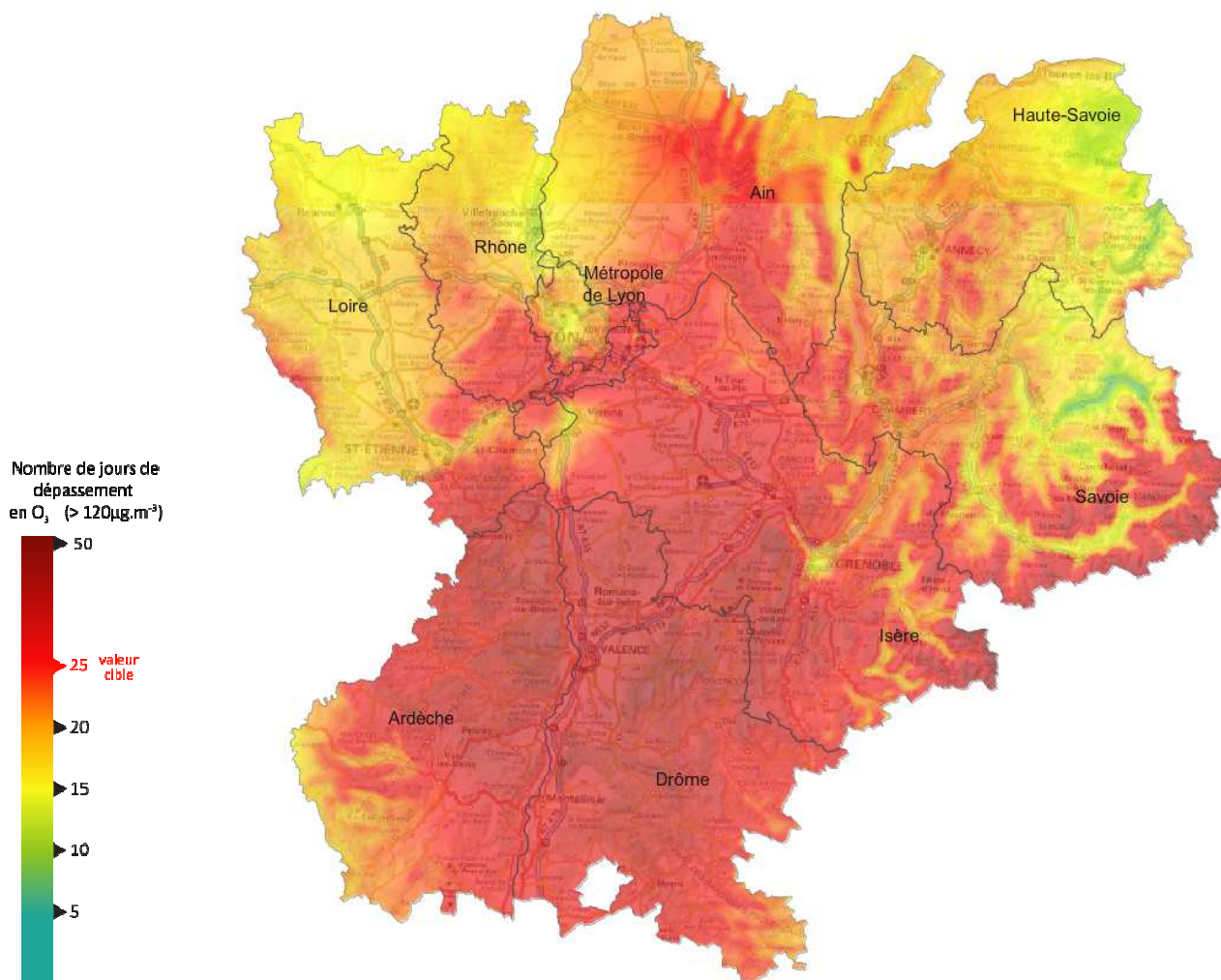


- Le B(a)P peut être issu de différentes sources, mais surtout du chauffage au bois (appareils non performants) et de l'industrie.
- La mise en place de cette cartographie date de l'année dernière et doit encore être affinée.
- Cependant et en lien avec les observations faites par les mesures, **la vallée de l'Arve** reste le territoire encore touché par un dépassement de la valeur réglementaire en 2015, avec des niveaux légèrement supérieurs à ceux de 2014, et compte **environ 30.000 habitants exposés** à de fortes concentrations de ce composé (<1% de la population totale en Rhône-Alpes). (Exposition de la population estimée à partir de la modélisation)



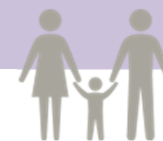
➤ L'ozone, problématique estivale

Ozone – Valeur Cible SANTE
nombre de jours 8h > 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (sur 3 ans)



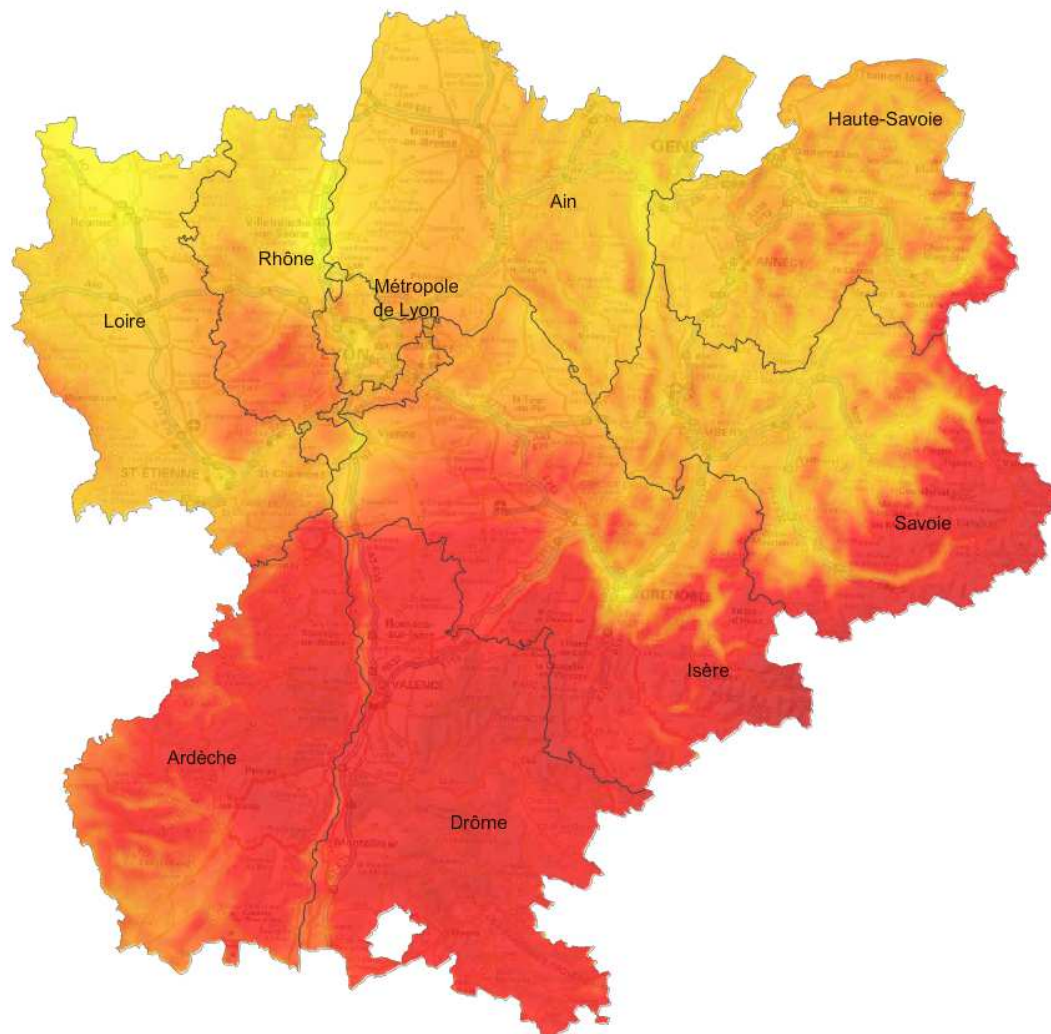
- La **valeur cible pour la santé** est dépassée, sur de nombreux territoires, notamment la Drôme, l'Ardèche, l'Isère, le sud du Rhône, la plaine de l'Ain ainsi que sur les reliefs de la Savoie
- **Près de 1 555 000 personnes sont exposées** à des valeurs supérieures à la valeur cible pour la santé (soit 1/4 des rhônalpins), dont 485 000 en Drôme et 250 000 en Ardèche et 520 000 en Isère)

(Exposition de la population estimée à partir de la modélisation)



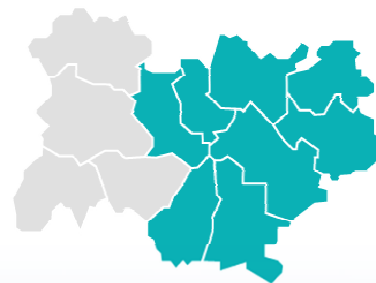
➤ L'ozone, problématique estivale

Ozone – Valeur Cible VEGETATION "AOT 40" (sur 5 ans)



- **La valeur cible pour la protection** de la végétation est dépassée sur une grande partie de la région, surtout dans la partie méridionale, ainsi que sur les zones d'altitude
- Les zones périurbaines et rurales sont les plus exposées
- **90% du territoire de la Drôme** est exposé à un dépassement de la valeur cible pour la protection de la végétation. Cette proportion est de 50% pour l'Ardèche, entre 30-35% pour la Savoie et l'Isère

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?



ÉPISODES DE POLLUTION





2015 : Une année chaude, bien ensoleillée et peu arrosée



L'année 2015 a été notamment marquée par :

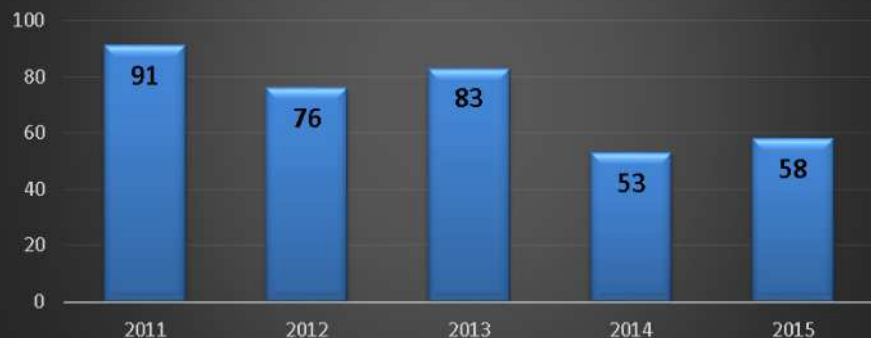
- 2 épisodes de canicule au mois de juillet
- une fin d'année exceptionnellement chaude, avec un pic de chaleur en novembre et le mois de décembre le plus chaud sur la période 1900-2015 et le plus sec sur la période 1959-2015

(Source © Météo-France)

Bilan des épisodes de pollution en Rhône-Alpes :

- En 2015, toutes zones confondues, **58 journées** ont connu un **dispositif d'information ou d'alerte** (prévu ou constaté) contre **53 en 2014 et 83 en 2013**.
- Les particules **PM10** sont à l'origine de **77% des activations** et constituent toujours la problématique principale.

Nombre de jours d'activation d'un
dispositif préfectoral en Rhône-Alpes
- 2011 à 2015 -

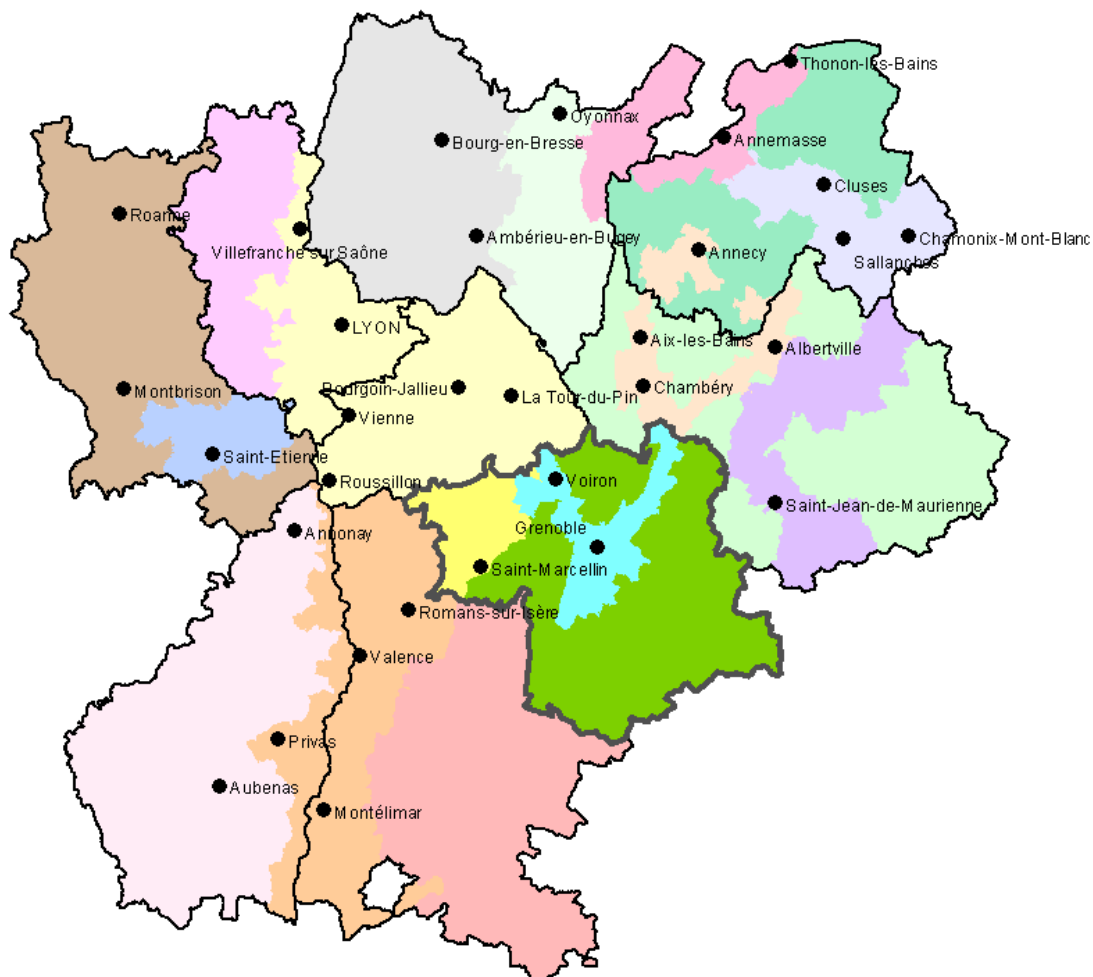


La baisse observée depuis 2014 est essentiellement due à l'évolution du dispositif inter-préfectoral qui se base non plus sur des données ponctuelles recueillies sur des stations de mesure, mais sur les cartes quotidiennes de constat et de prévision de la qualité de l'air. Cela ne veut pas forcément dire qu'il y a moins de dépassements aux stations, mais ce dispositif permet de mieux caractériser la zone impactée en terme de surface et le nombre d'habitants touchés par un épisode de pollution

➤ Dispositif de gestion des épisodes pollués

Les épisodes de pollution sont gérés par un dispositif préfectoral

Arrêté Inter-préfectoral du 1^{er} décembre 2014



Le zonage

17 zones au total

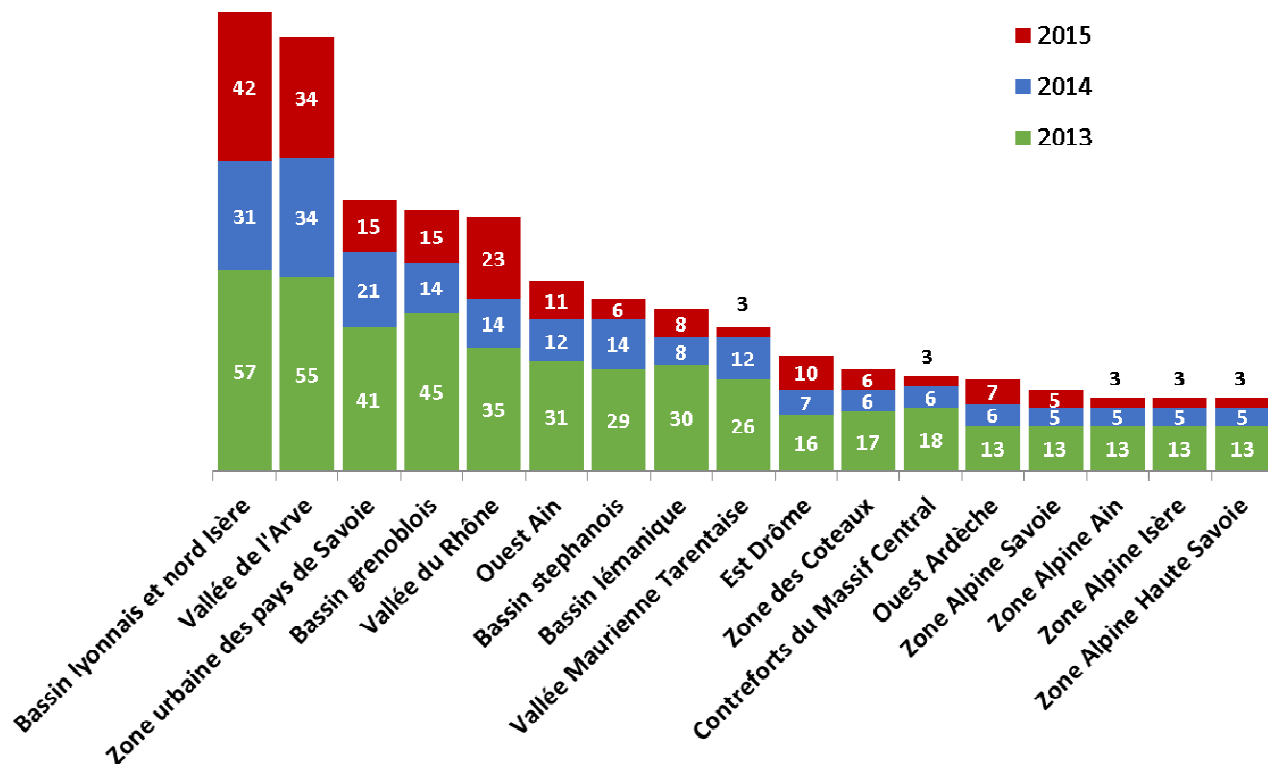
AIP Gestion des épisodes pollués - Zonage

- Bassin Grenoblois
- Bassin Lémanique
- Bassin Stéphanois
- Contreforts du Massif Central
- Est Drôme
- Ouest Ain
- Ouest Ardèche
- Vallée de l'Arve
- Vallée du Rhône
- Vallées Maurienne-Tarentaise
- Bassin Lyonnais Nord-Isère
- Zone Alpine Ain
- Zone Alpine Haute-Savoie
- Zone Alpine Isère
- Zone Alpine Savoie
- Zone des Coteaux
- Zone urbaine des Pays de Savoie



Un nombre de jours d'activation d'un dispositif préfectoral très variable par rapport à 2014 selon les zones

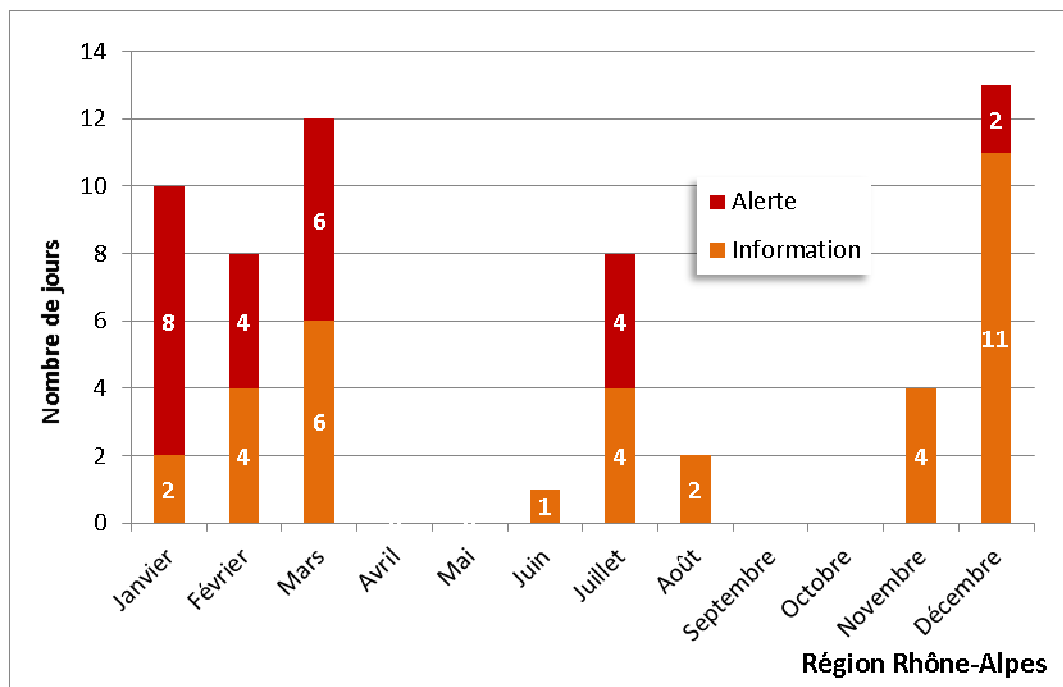
Nombre de jours d'activations d'un dispositif préfectoral en cas d'épisode de pollution (en 2015, 2014 et 2013)



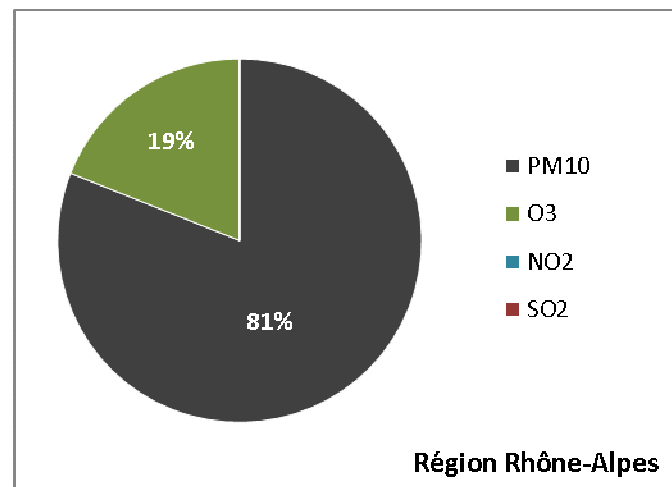
- En 2015, **nettement moins d'activations** d'un dispositif préfectoral **qu'en 2013** sur la **totalité des zones**.
- **Par rapport à 2014 :**
 - **57%** d'activation sur le bassin stéphanois
 - **75%** d'activation sur la Vallée de la Maurienne Tarentaise
 - + **35%** d'activation sur le bassin le bassin lyonnais et Nord Isère
 - + **64%** d'activation sur la Vallée du Rhône

➤ Une pollution qui reste essentiellement hivernale

Fréquence d'activation d'un dispositif d'information ou d'alerte en 2015

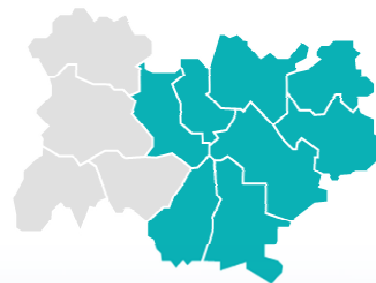


Polluants à l'origine des activations en 2015 (en % du temps)



- Les épisodes de pollution les plus longs et les plus fréquents surviennent en hiver (PM10)
- Mais l'été 2015 a aussi été touché. Le mois de juillet a été particulièrement impacté avec **8 jours** d'activations d'un dispositif préfectoral dû à l'ozone, soit 14% des dispositifs.
- Les particules sont majoritairement en cause : 81% des activations en 2015.

Quel air fait-il
En Rhône-Alpes ?



SOURCES DE POLLUTION



Des émissions globalement en diminution de 2000 à 2014...

- **PM₁₀ et PM_{2.5} :**

la **baisse** observée est imputable au trois secteurs (**résidentiel, transport routier et industrie**). Toutefois les émissions sont plus fortes en 2010 et 2013, années marquées par des hivers plus froids.

- **NOx :**

la **baisse** depuis 2000 est surtout liée aux **secteurs de l'industrie et du transport routier**. Ralentissement de la baisse des émissions depuis 2009 lié à la crise.

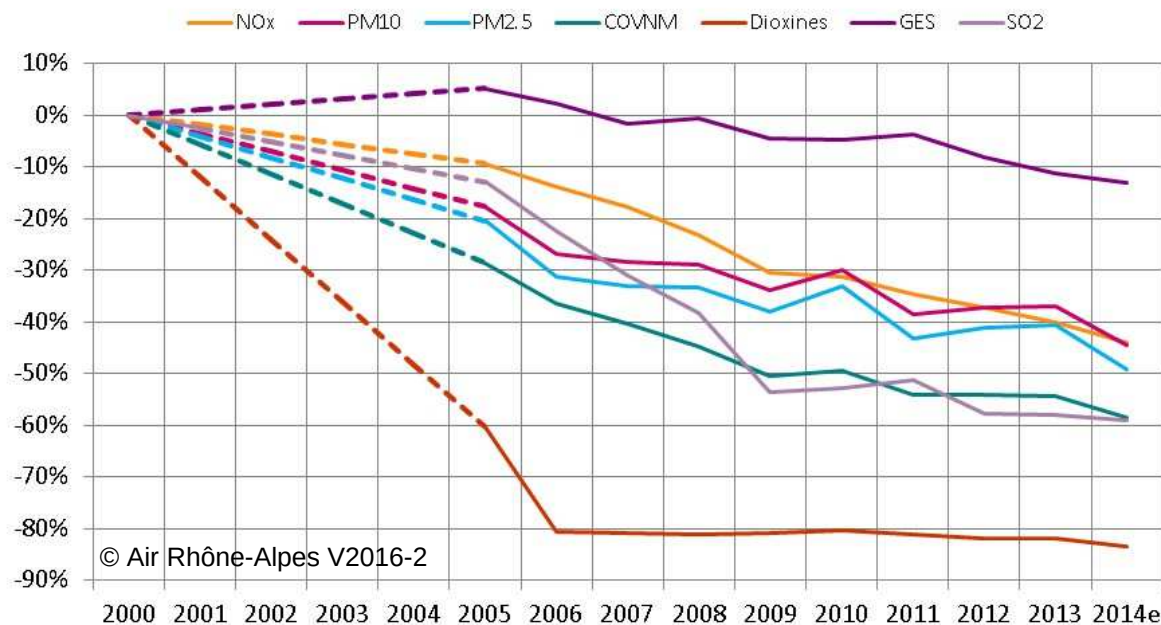
- **COVNM** (précurseurs de l'O₃) et **SO₂ :**

forte baisse jusqu'à 2009 liée **industrie et transport routier**

- **Dioxines et furanes : forte baisse des émissions entre 2004 et 2006**
(mise en conformité des incinérateurs à des normes plus restrictives)

- **GES : baisse moins marquée** que pour les autres polluants atmosphériques (consommation d'énergie soutenue jusqu'à 2005)

Evolution des émissions depuis 2000
Rhône-Alpes



* 3GES (Gaz à Effet de Serre) : CO₂ + CH₄ + N₂O

➤ Les leviers d'actions au niveau des sources d'émissions

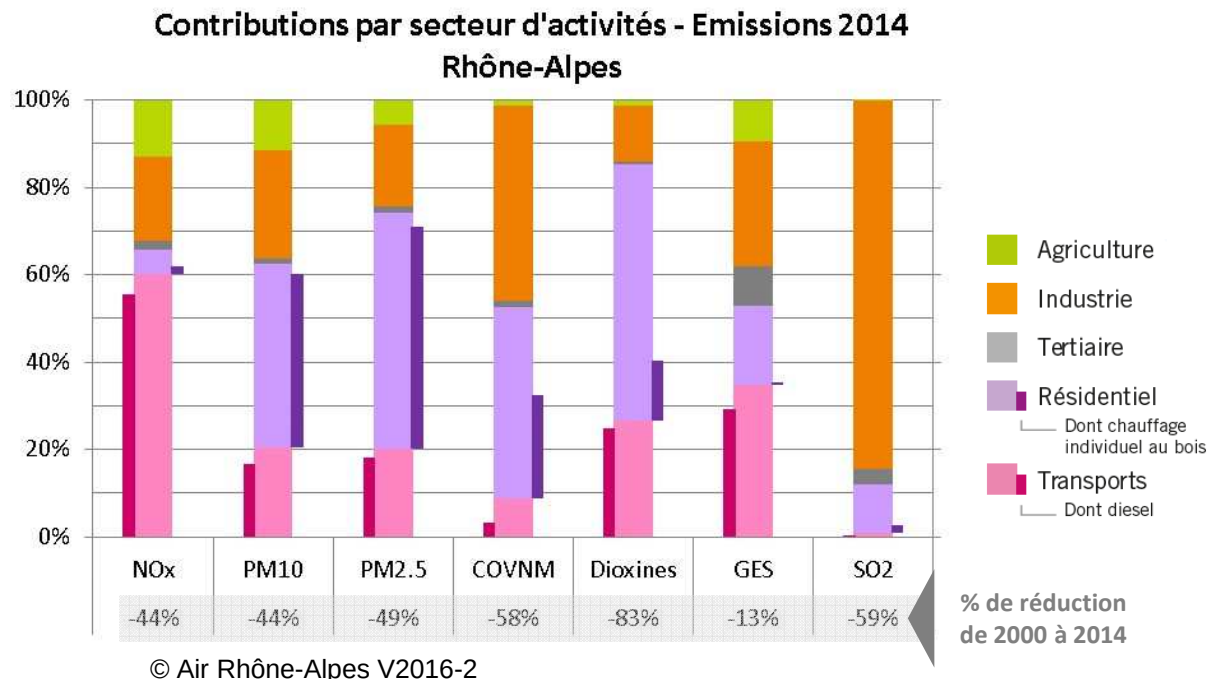
TRANSPORTS : principal émetteur de **NOx** (60% dont plus de 90% imputables aux véhicules diesel), et de **GES**, en lien avec la consommation quasi exclusive de combustibles fossiles.

INDUSTRIE : principal émetteur de **SO₂** (diminution de plus de 50% depuis 2000) et de **COVNM** (industrie de la chimie, utilisation de solvants...). 2^{ème} émetteur de NOx et de PM10

RESIDENTIEL : chauffage individuel au bois est l'émetteur majoritaire de **particules** (38% des émissions PM10 et la moitié des PM2,5). Secteur émetteur de **COVNM**, (utilisation de solvants) de **dioxines** (brûlage à l'air libre de câbles électriques) et **GES** (chauffage fioul, gaz de ville)

TERTIAIRE : impact faible et essentiellement sur les **GES**

AGRICULTURE : contribution plus faible que les autres secteurs, essentiellement sur les NOx, les particules et GES



* 3GES (Gaz à Effet de Serre) : CO₂ + CH₄ + N₂O

En résumé...

Comment se situe la qualité de l'air en Rhône-Alpes en 2015 ?

Même si l'évolution sur les dernières années est encourageante, les problèmes réglementaires sont en augmentation en 2015 pour l'ozone sur l'ensemble du territoire, en augmentation pour les PM10 par rapport à 2014, mais limités aux grands axes de circulation lyonnais et à la vallée de l'Arve, et restent similaires pour le dioxyde d'azote et le Benzo(a)Pyrène.

Pour certains composés et sur des territoires plus sensibles, certaines valeurs réglementaires ne sont pas respectées... et par conséquent, une partie des habitants de Rhône-Alpes reste exposée à la pollution

La bordure des grands axes de circulation routière est toujours affectée par la présence de niveaux importants de dioxyde d'azote, situation sans évolution favorable ces dernières années et enjeu réglementaire fort (contentieux européen en cours).

La vallée de l'Arve concentre toujours des dépassements réglementaires en Benzo(a)Pyrène et en PM10, même si en 2015 et pour les particules, les grands axes routiers lyonnais sont aussi concernés.

Quant à l'ozone, les territoires exposés en cette année 2015 sont vastes, même si la partie sud de la région reste plus sensible, en particulier pour la valeur cible pour la végétation.



Merci de votre attention

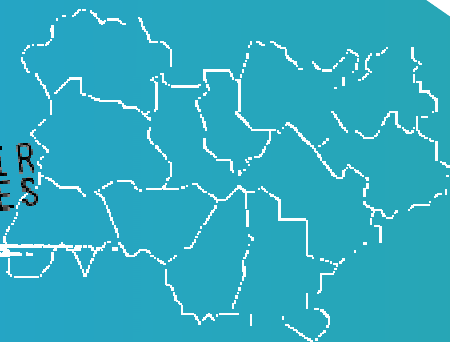
L'air en Auvergne

www.atmoauvergne.asso.fr

L'air en Rhône-Alpes

www.air-rhonealpes.fr

L'OBSERVATOIRE DE L'AIR
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RAPPORT ANNUEL 2015